


<p>■ la jeune Province</p> <p>Brabant wallon</p> 	<p>Direction d'administration de l'infrastructure et du cadre de vie Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité Rue Saint-Nicolas 17 1310 La-Hulpe Téléphone : 02/656.09.70 Télécopie : 02/652.03.06</p>	<p>Version : 2005 Page : 1/1</p>
<p>Formulaire d'abandon de recours</p>		

Je soussigné (e) _____

Domicilié (e) à _____

Profession ou qualité _____

Représentant _____

Situé (e) à _____

déclare avoir pris connaissance du règlement provincial relatif à la mise à disposition de la Station de quarantaine porcine et, en fonction des articles 17(§2) et 18 et, par la présente pour moi-même ainsi que pour les personnes que je représente et qui sont concernées par l'occupation de la Station de quarantaine porcine programmée du ____/____/____ au ____/____/____, je m'engage:

1. à ne pas chercher ni mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité de la Province du Brabant wallon en cas d'éventuelles maladies, infections, dommages physiques ou morts qui toucheraient les animaux durant l'occupation précitée;
2. à ne pas lui réclamer d'indemnité;
3. à porter ce déclinatoire de responsabilité à la connaissance de toutes les personnes directement et indirectement concernées par l'occupation précitée.

Lu et approuvé, le ____/____/____

Signature:

Au nom de:

En qualité de :